



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exonération

Question écrite n° 97911

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur les exonérations pour les organismes d'intérêt général en ZRR. Il lui demande si un établissement public d'enseignement de type lycée serait susceptible de bénéficier de ces dispositions et pour quel type de contrat.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97911

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2011, page 369

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)